

Juin 2006

I D E A L Y S

PREMIÈRE NAVETTE COLLECTIVE
POUR UN PARC WALLON



CREALYS



CREALYS

CONVENTION RELATIVE

A UN SERVICE REGULIER SPECIALISE

POUR TRANSPORTER DES TRAVAILLEURS

ENTRE LA GARE DE NAMUR ET

LE PARC CREALYS A ISNES (GEMBLOUX)

ENTRE

Le TEC Namur-Luxembourg, avenue de Stassart, 12 à 5000 NAMUR représenté par Monsieur Jean-Marc SERVAIS, Directeur général

L'asbl IDEALYS (Interactions et Développements entre Entreprises et Acteurs locaux du Parc Créalys), rue Camille Hubert, 2 à 5032 GEMBLOUX

représentée par Monsieur Marc JOSSE, Administrateur-délégué

la Région Wallonne,

représentée par Monsieur André ANTOINE, Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial

Considérant que

une étude de mobilité récente menée en partenariat par la Région wallonne et le Bureau Economique de la Province de Namur concernait 12 zones d'activités de la Province de Namur dont celle de CREALYS à Isnes ;

il y a lieu de mettre en oeuvre les conclusions prioritaires de cette étude, de préférence en partenariat financier ;

le Bureau Economique de la Province a détecté sur ladite zone une demande potentielle pour l'utilisation régulière d'un service de navette reliant la gare de Namur et la zone d'activités CREALYS ;

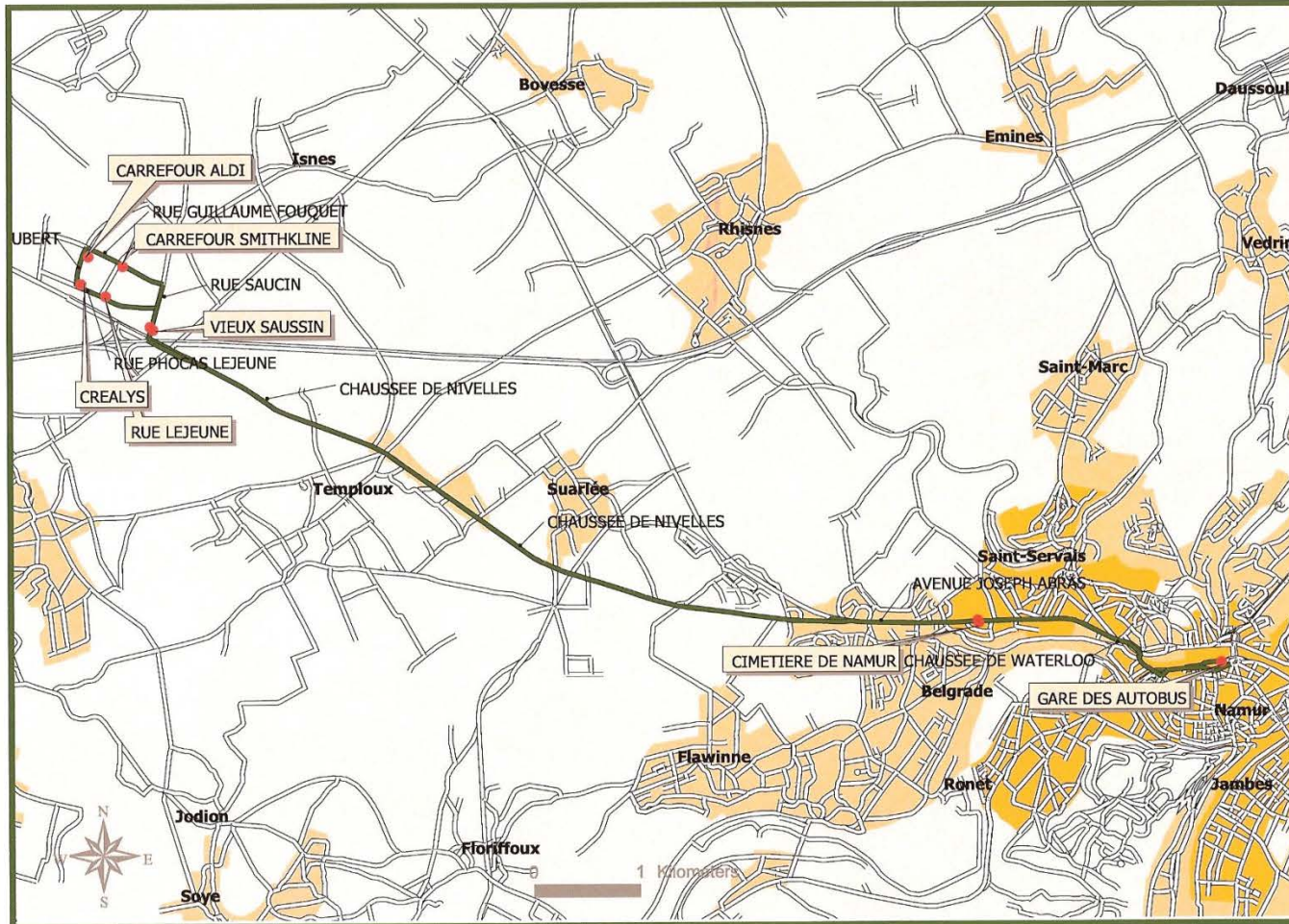
une ASBL, IDEALYS en l'occurrence, s'est constituée en vue de fédérer les entreprises basées sur la zone ;

(p-ê un peu sur base d'une navette Vinçotte... en Mars 2004)

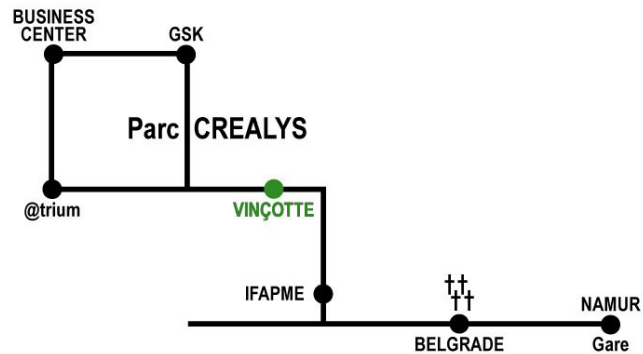
1^{ère} navette Créalys - juin 2006



Taxi Créalys



Modalités pratiques



HORAIRE NAVETTE CREALYS Du Lundi au Vendredi

NAMUR GARE vers CREALYS Départ NAMUR Gare : 8h00

CREALYS vers NAMUR GARE Départ @trium : 17h00

Modalités pratiques

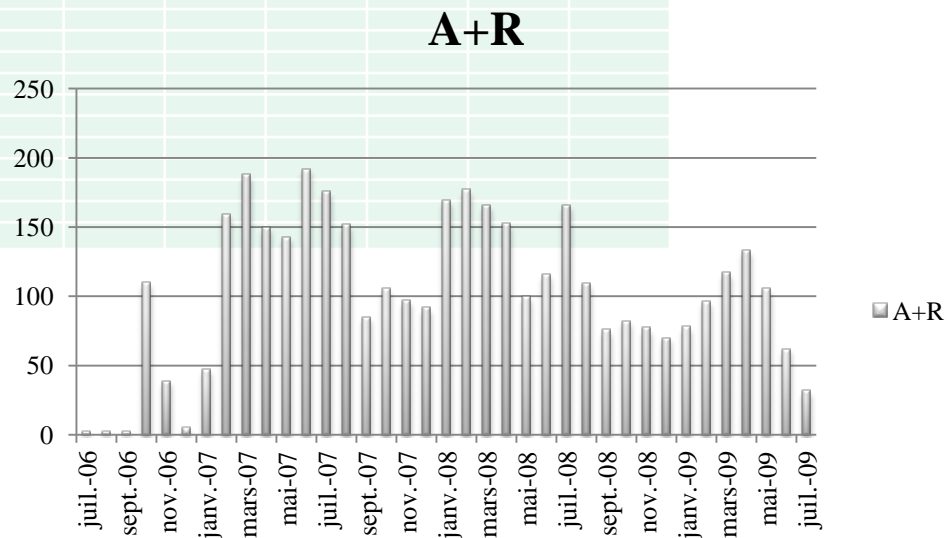


Site Internet : www.crealys.be

>>> onglet : **Nos atouts**

>>> pavé : **Idealys**

	ARRIVEES	RETOURS	A + R			A+R
Jul-06	1	2	3		Jul-06	3
Aug-06	1	2	3		Aug-06	3
Sep-06	2	1	3		Sep-06	3
Oct-06	59	51	110		Oct-06	110
Nov-06	20	19	39		Nov-06	39
Dec-06	1	4	5		Dec-06	5
Jan-07	21	26	47		Jan-07	47
Feb-07	80	79	159		Feb-07	159
Mar-07	92	96	188		Mar-07	188
Apr-07	84	66	150		Apr-07	150
May-07	80	63	143		May-07	143
Jun-07	103	89	192		Jun-07	192
Jul-07	90	86	176		Jul-07	176
Aug-07	75	77	152		Aug-07	152
Sep-07	46	39	85		Sep-07	85
Oct-07	55	51	106		Oct-07	106
Nov-07	50	47	97		Nov-07	97
Dec-07	48	44	92		Dec-07	92
Jan-08	87	82	169		Jan-08	169
Feb-08	95	82	177		Feb-08	177
Mar-08	89	77	166		Mar-08	166
Apr-08	81	72	153		Apr-08	153
May-08	54	46	100		May-08	100
Jun-08	62	54	116		Jun-08	116
Jul-08	88	78	166		Jul-08	166
Aug-08	60	49	109		Aug-08	109
Sep-08	47	29	76		Sep-08	76
Oct-08	43	39	82		Oct-08	82
Nov-08	41	36	77		Nov-08	77
Dec-08	45	25	70		Dec-08	70
Jan-09	47	31	78		Jan-09	78
Feb-09	55	41	96		Feb-09	96
Mar-09	60	57	117		Mar-09	117
Apr-09	71	62	133		Apr-09	133
May-09	54	52	106		May-09	106
Jun-09	35	27	62		Jun-09	62
Jul-09	19	13	32		Jul-09	32
	2041	1794	3803			3803

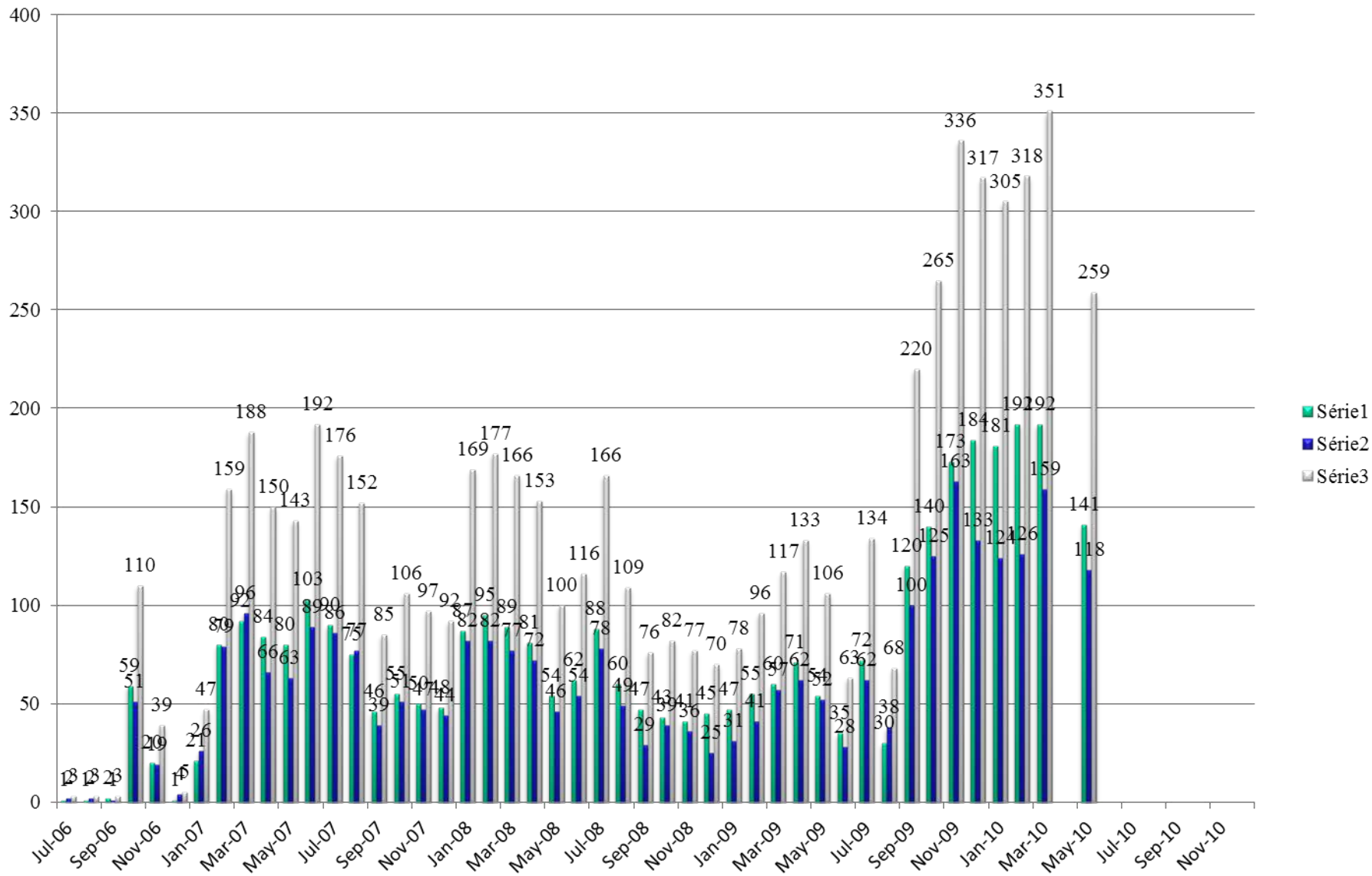


Modalités pratiques

Horaires : **Années 1 à 3 : 1 navette**
(voir statistiques de fréquentation)

Années 3 à 5 : 2 navettes

Départ Gare de Namur => Créalys : **8:00** >> **7:55** **et** **8:05**
Retour Créalys => Gare de Namur : **17:15** >> **17:00** **et** **17:15**



Itinéraire - Navette(s) 2006 - 2011

Parc Créalys



1	Arrière de la gare de Namur	0	0	6	Créalys "Vieux Saucin"	14,3	t+23
2	Saint-Servais "Papeterie"	2,6	t+6	7	Créalys "Vinçotte"	14,8	t+24
3	Rhisnes "Z.I. Rhisnes"	6,5	t+11	8	Créalys "Atrium"	15,5	t+25
4	Rhisnes "Kraft"	7,4	t+13	9	Créalys "Business Center"	15,8	t+27
5	Rhisnes "Croix-Rouge"	7,9	t+14	10	Créalys "GSK"	16,2	t+28



Le 1^{er} Mobi-ParcS - 2011





PREMIERE NAVETTE COLLECTIVE POUR UN PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES WALLON

Cachet et adresse de l'entreprise participante

Pass – Park One Way

QuickTime™ et un
décodeur pour PDF (non compris)
sont requis pour visionner cette image.

QuickTime™ et un
décodeur pour PDF (non compris)
sont requis pour visionner cette image.

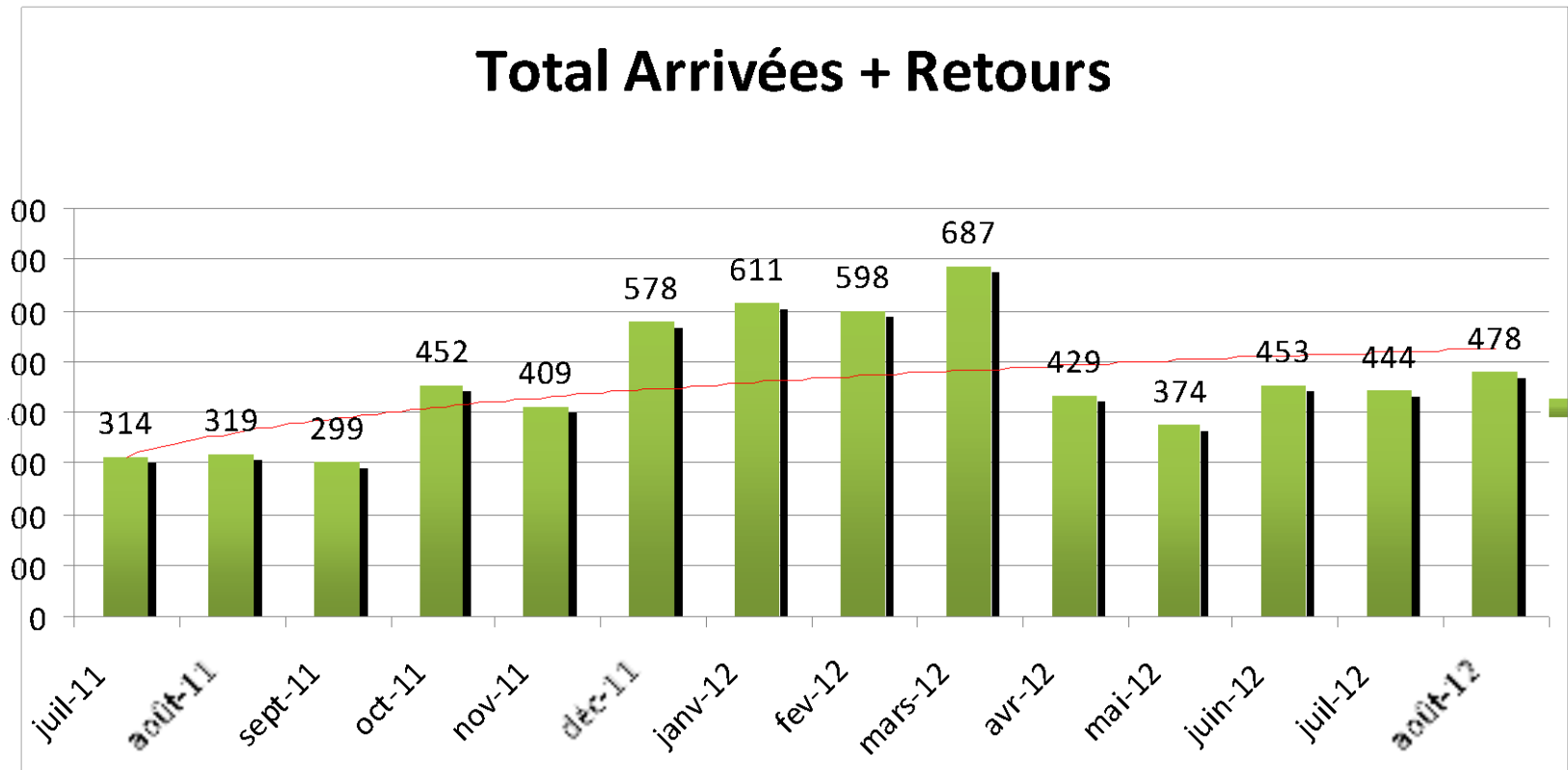
P A R C - P A R K	Première Navette Collective d'un Parc d'Activités Economiques Wallon					
		Entreprise :				
		Nom :				
		Prénom :				
		Date d'achat :				
	<i>(durée de validité : 6 mois)</i>					
	coût : 3,5 € TVAC pour les membres et 4,5 € TVAC pour les non membres					
		Date	mur - Creaealys - Nan	Contrôle		
		1				
		2				

Document type

Association des Entreprises
du
Parc Scientifique Crealys®

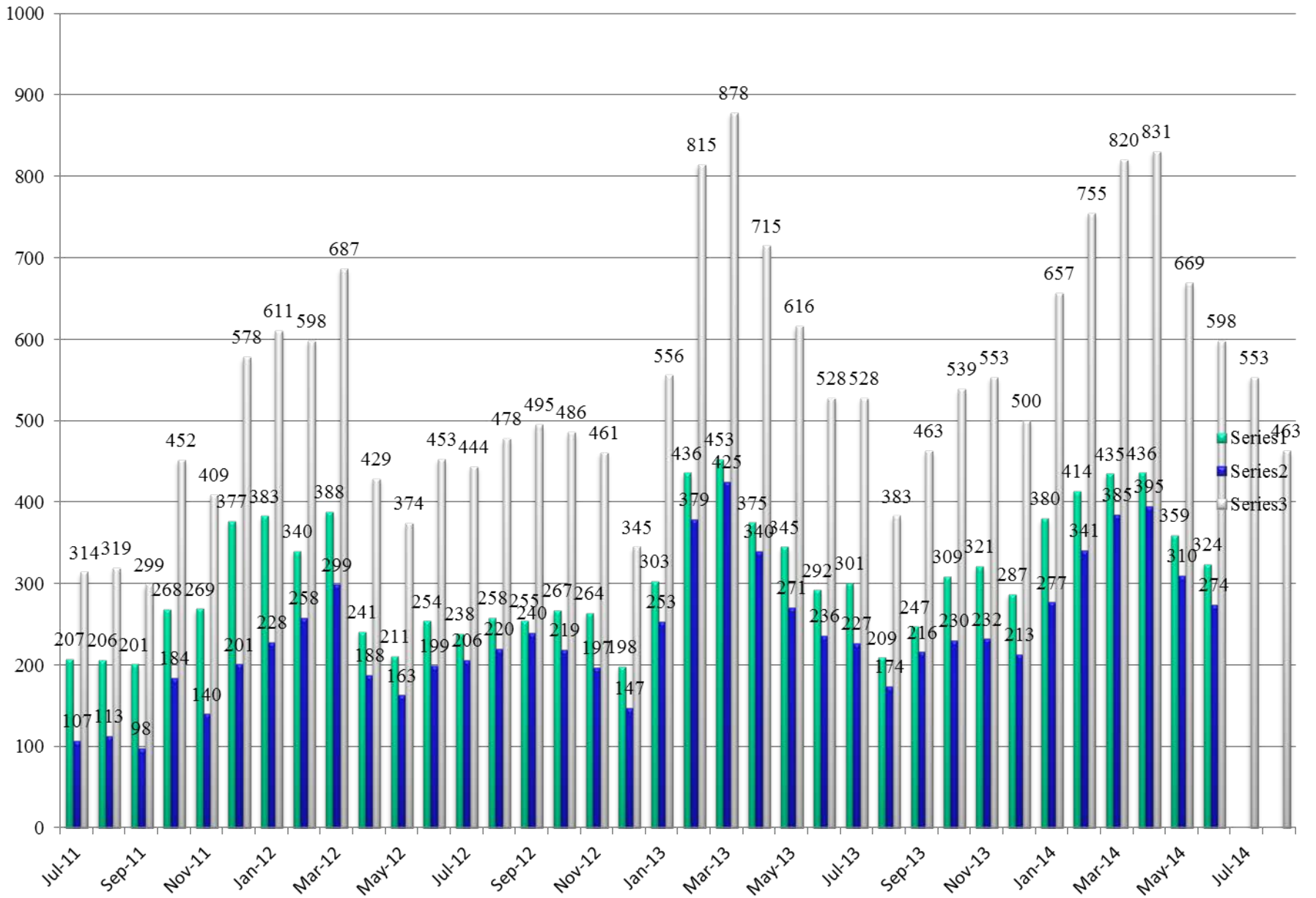
QuickTime™ et un
décodeur pour PDF (non compris)
sont requis pour visionner cette image.

Les fréquentations de l'année 2011/2012



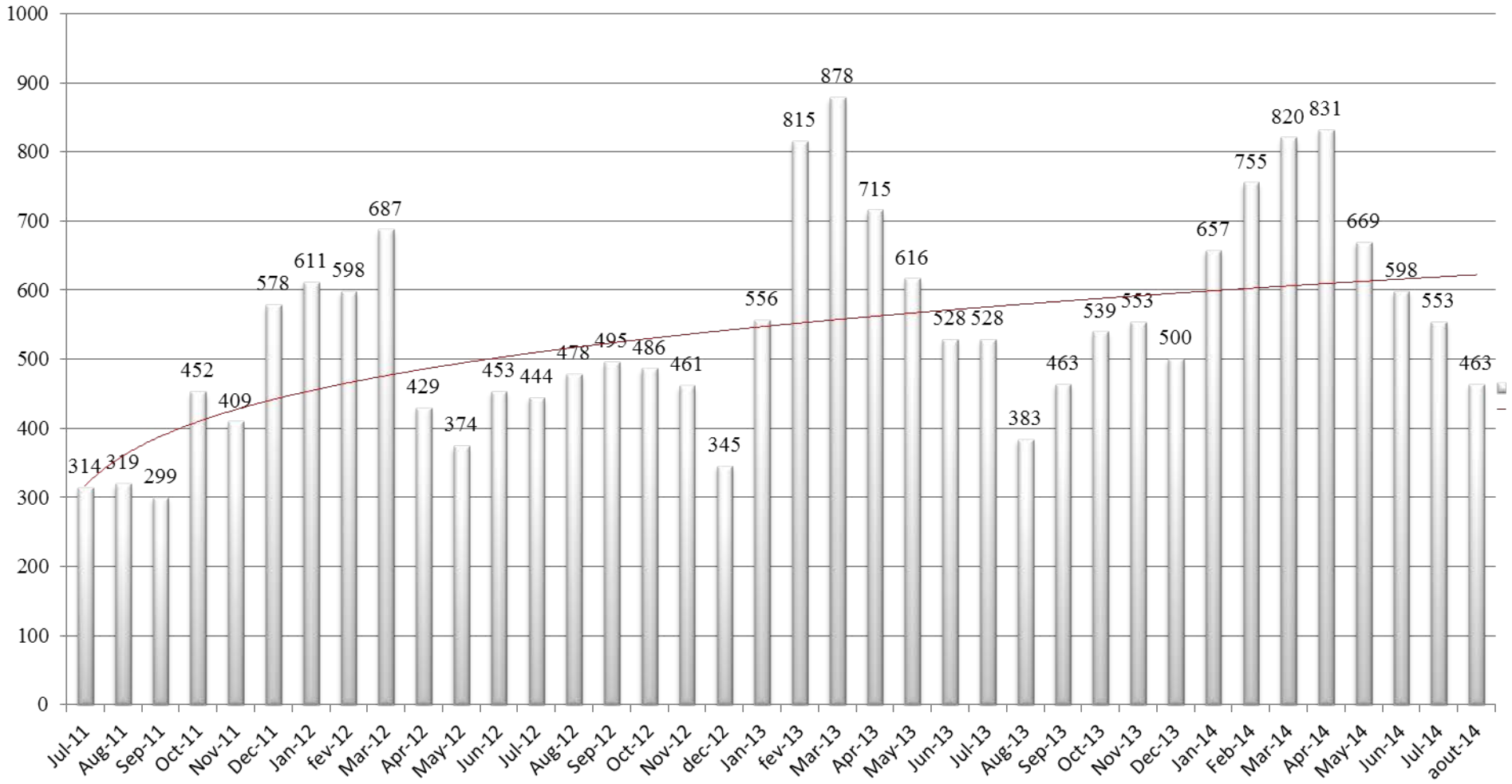
Le nouveau Mobi-ParcS - 2012





Les fréquentations

Total Arrivées + Retours





04.04.2014
Colloque UWE - PAD
28.000ème passager



18.09.2014
Reprise Officielle par le TEC

Nombre d'oblitérations à bord du Mobi-ParcS 1

Code	Intitulé	Mois							
		Jul-14	Aug-14	Sep-14	Oct-14	Nov-14	Dec-14	Jan-15	Feb-15
C71	Carte 10v à 20 €TVAC (membres)	378	354	346	431	343			
C72	Carte 10v à 25 €TVAC (non-membres)	62	90	91	159	138			
C73	Carte 2v à 4 €TVAC (membres)	47	13	5	7	5			
C74	Carte 2v à 5 €TVAC (membres)								
C77	Carte temporaire 1v à 2 €TVAC (membres)	46	5	6	3	3			
C78	Carte temporaire 1v à 2,5 €TVAC (non-membres)								
B76	Billet sur présentation attestation à 3 €TVAC		1	1	14	94			
Total		533	463	449	614	583	0	0	0
Nb jours circulation	vacances	22	20	0	5	0			
	jours scolaires	0	0	22	18	18			
	Grèves	0	0	0	0	1			
	total	22	20	22	23	18	0	0	0
Nb voyages*		44	40	44	46	36	0	0	0
Moyenne par voyage		12.11	11.58	10.20	13.35	16.19	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Moyenne par voyage (jours scolaires uniquement)**		N/A	N/A	>10	>10	>10			
Alerte <10 voyageurs ? (mois avec jours scolaires)									
*= nb jours circulation * 2, éventuellement corrigé en fonction des voyages supprimés (2 par jour)									

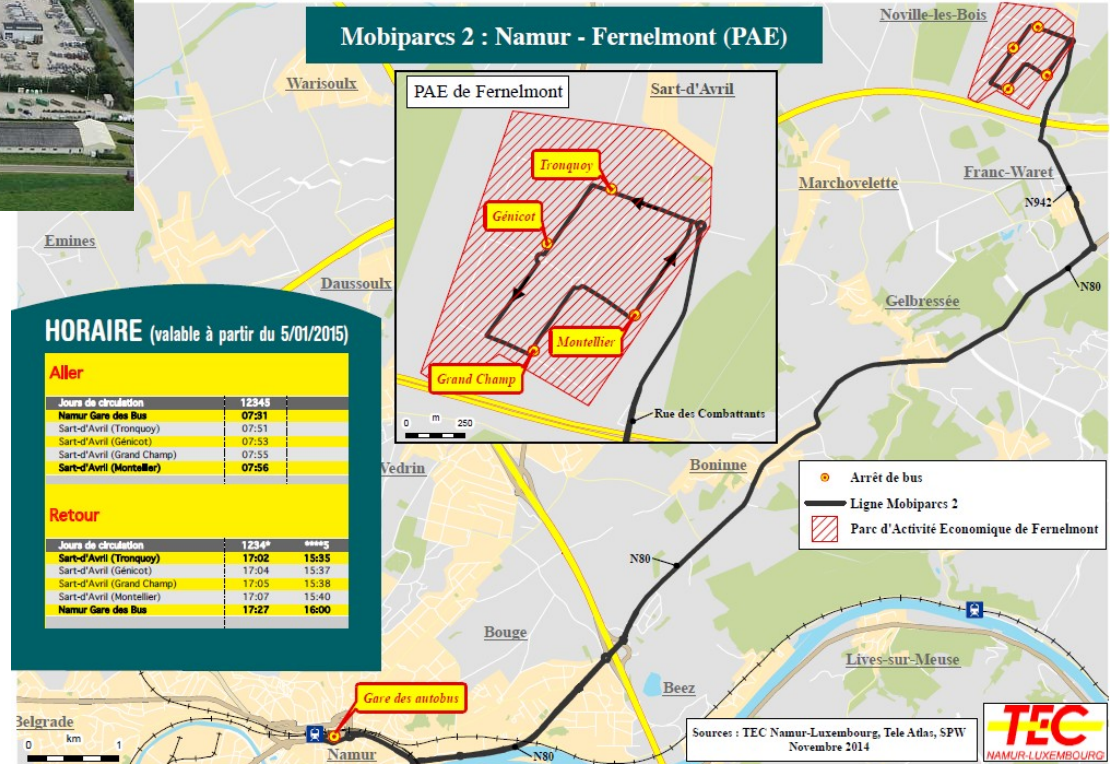
**Stat. à fin nov.2014
> 33.000 passagers**

** non calculé si "moyenne par voyage" est > 10 (incluant période scolaire et non-scolaire). Le calcul de l'indicateur moyenne par voyage (jours scolaires uniquement) requiert en effet un traitement manuel

17 déc. 2014 - Zoning de Fernelmont



Mobi-Parcs... 2 !



SBO
109 RD /
GRLD
Titre de
A. Dalem

Souvenirs... souvenirs
(Déc. 2005)



Monsieur R. DEGUELDRE
Directeur général du BEP
Avenue Sergent Vrithoff 2

5000 NAMUR

Namur, le 16 décembre 2005.

Vos réf. : 05.04/NP/SBO/SBO/
Nos réf. : EN/CL/Dolnt/SvRég/EIRes/L/73

Objet : Suppression de la ligne 73 desservant CREALYS.

Monsieur le Directeur général,

Votre courrier du 30 novembre 2005 a retenu toute notre attention.

Les réactions du public à l'annonce de la suppression de la ligne 73, par lettre ou signature d'une pétition, ont effectivement été nombreuses, et surtout surprenantes en considération des quatre usagers quotidiens qui ont été habituellement recensés. Nous ne pouvons que supposer que certains réclameurs faisaient très rarement usage de l'autobus.

Le TEC doit affecter la subvention reçue de la Région à des dessertes profitant à un nombre suffisant de personnes. La fréquentation quotidienne des autobus, qui montre on ne peut mieux le maigre succès de la ligne 73, ne permet pas de conclure dans ce cas à une utilisation optimale des moyens publics.

Nous ne croyons pas qu'une augmentation du niveau de service de la ligne 73 effectuée dans le cadre d'un budget raisonnable améliorerait beaucoup la charge des autobus.

En effet, l'enquête récemment effectuée parmi les employés du site de CREALYS révèle que 97 d'entre eux sont intéressés par le bus. Ce potentiel maximum ne pourrait pas se traduire par une occupation importante des autobus, même dans l'hypothèse d'un service étoffé, et ce, pour plusieurs raisons.

La première résulte du décalage habituel entre les déclarations d'intérêt pour un service d'autobus et son usage réel.

En ce qui concerne CREALYS, nous ne souhaitons pas persévérer dans la voie de la desserte en service public. Nous restons toutefois à votre disposition si vous envisagez la création de services réguliers spécialisés, à charge des gestionnaires ou des occupants du parc CREALYS.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

Quelques conclusions personnelles

La réussite a été largement conditionnée par ...

- La création du Club d'Entreprises IDEALYS
 - >> berceau juridique + interlocuteur responsable
- Un suivi officiel (Comité d'accompagnement)
- La rigueur et la structuration des données
- La communication, l'information toujours répétée
- La fidélité et la reconnaissance réciproque
- ...

Quelques conclusions personnelles

La réussite a été largement conditionnée par ...

- La complémentarité

- des connaissances de terrain
- des intérêts
- des timings
- des compétences
-

- Le professionnalisme des acteurs

et le mélange des mondes (... , sponsoring, ..., économie sociale, ...)

- L'audace, l'obstination et... la passion !



IDEALYS

Merci de votre attention